

Rénovation des réseaux d'assainissement des Levitt, Mennecy

Réunion AFULs

27 Mai 2015

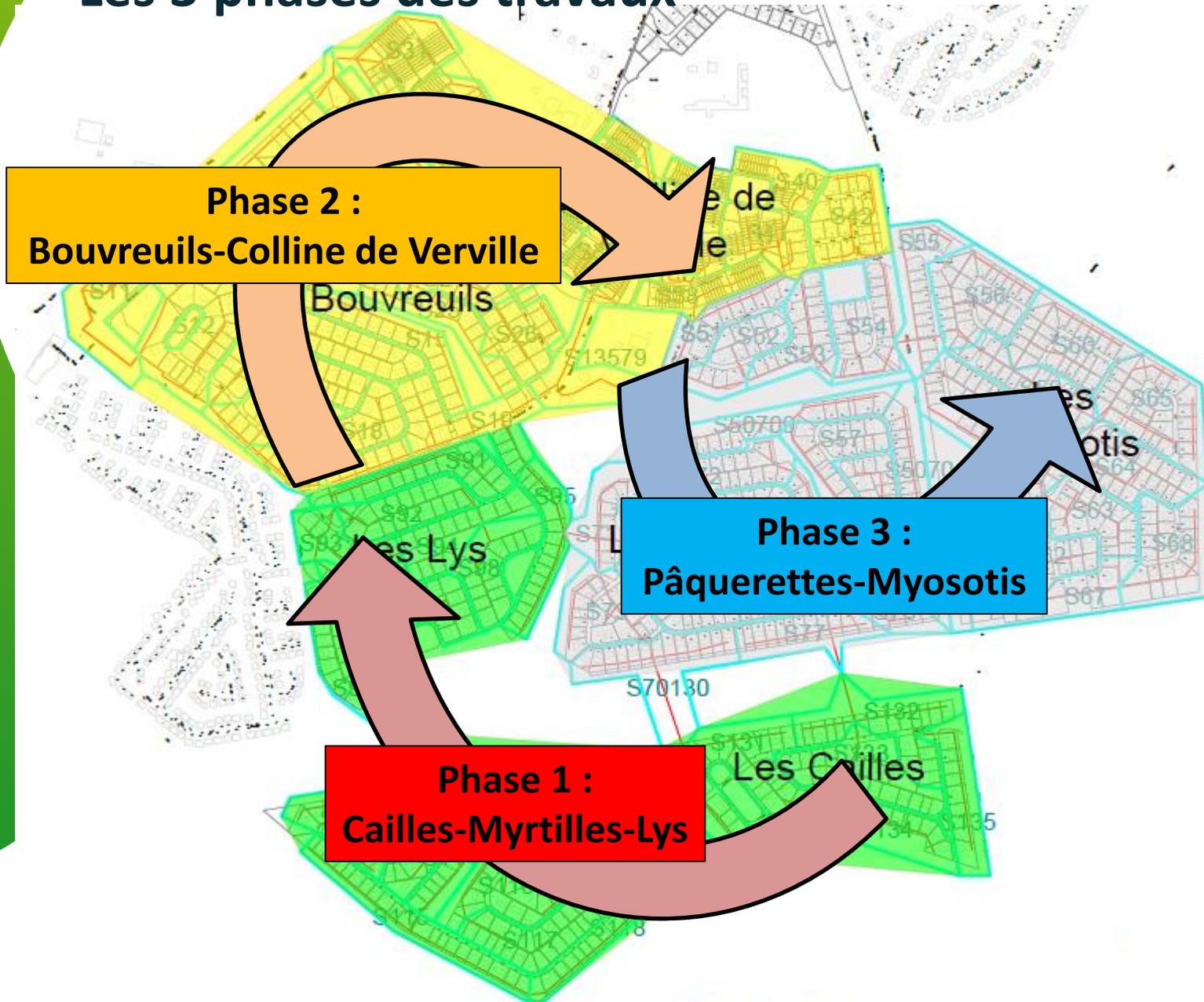
Sommaire

1. Calendrier de l'opération
 - i. Déploiement du projet dans les Levitt et avancement à date
 - ii. Opérations à venir
 - a) Phase 1 : travaux 2015
 - Travaux et réception
 - b) Phase 2 : travaux 2016
 - ITV de diagnostic
 - Référé préventif
 - Réunion publique
 - Travaux
 - c) Phase 3 : travaux 2017
2. Conformité des Boîtes de branchements
3. Points divers

1. Calendrier de l'opération



Les 3 phases des travaux



Une opération de travaux

Plusieurs interventions chez le riverain

- **Phase conception (année 0 : selon les cas 2014, 2015 ou 2016)**
 - Relevé des contraintes (phase études) : achevé en 2014 pour toutes les phases
 - ITV de diagnostic : achevées en 2014 pour phase 1, en cours pour phase 2, en 2016 pour phase 3
 - Etudes de conception : estimation des travaux et des coûts
 - Rédaction des marchés et budgétisation
- **Référé préventif : passage Expert du TA**

Une opération de travaux

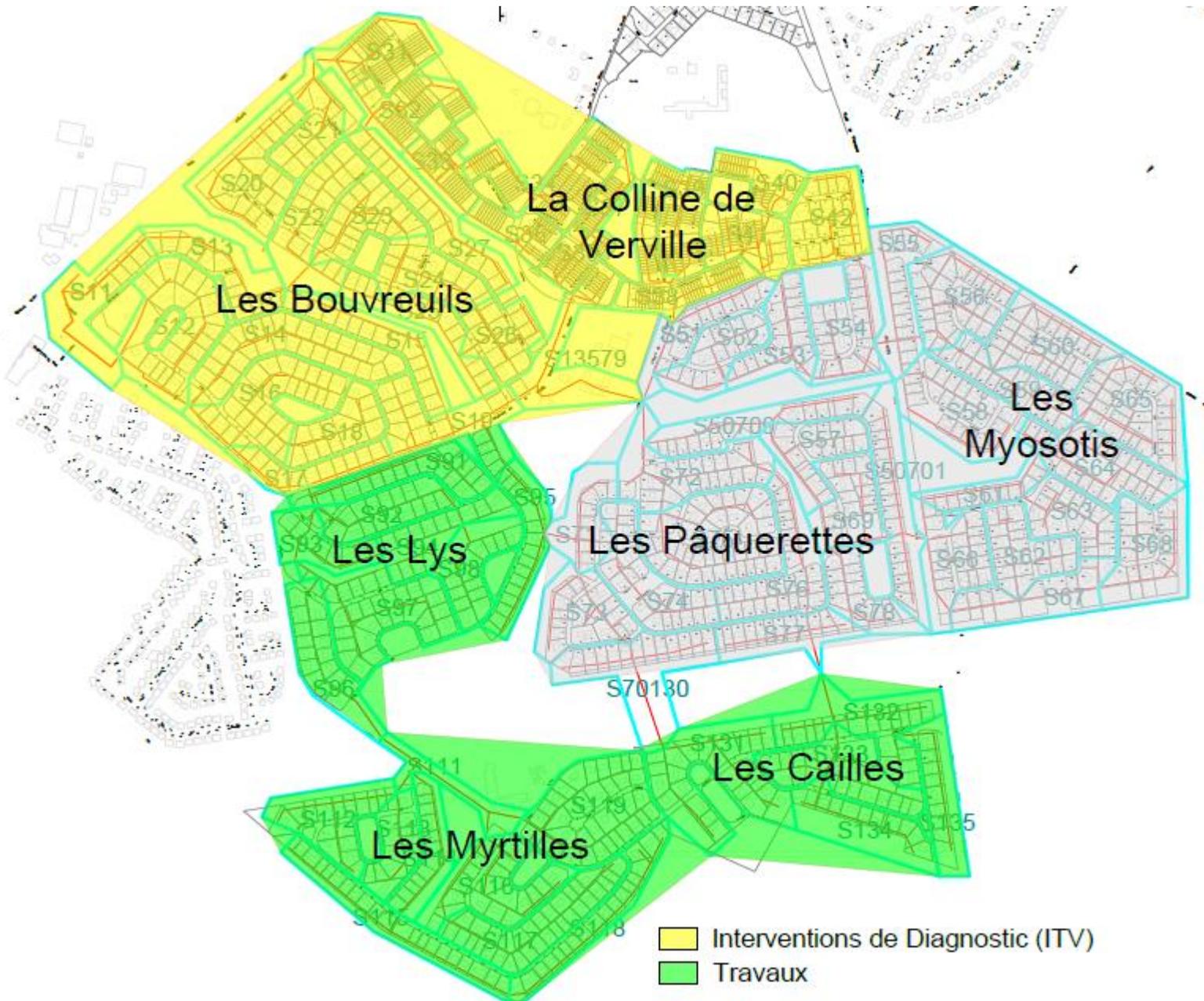
Plusieurs interventions chez le riverain

- **Phase réalisation (année 1 : selon les cas 2015, 2016 ou 2017)**
 - Période de préparation (2 passages d'environ 1 h)
 - ITV d'exécution
 - Études d'exécution : définition des travaux
 - Visite parcellaire
 - Mise au point du réaménagement paysager entreprises/riverains
 - Période de travaux (3 grandes étapes)
 - Travaux préparatoires (fraisage)
 - Travaux d'assainissement (chemisage/tranchée)
 - Essais de réception
 - Remise en état paysagère
 - Visite de réception des végétaux, terrasses,...
 - Récolement : passage d'un géomètre

i. Déploiement du projet dans les Levitt et avancement à date



Déploiement 2015



Avancement à date



Phase 2 : ITV de diagnostic

La Colline de Verville

Les Bouvreuils



Les Lys

Les Pâqueres



MS02 à MS05 : ITV d'Entreprises et visites parcelaires

S70130



Les Cailles
MS01 : Réhabilitation

Les Myrtilles



- Interventions de Diagnostic (ITV)
- Travaux



ii. Opérations à venir

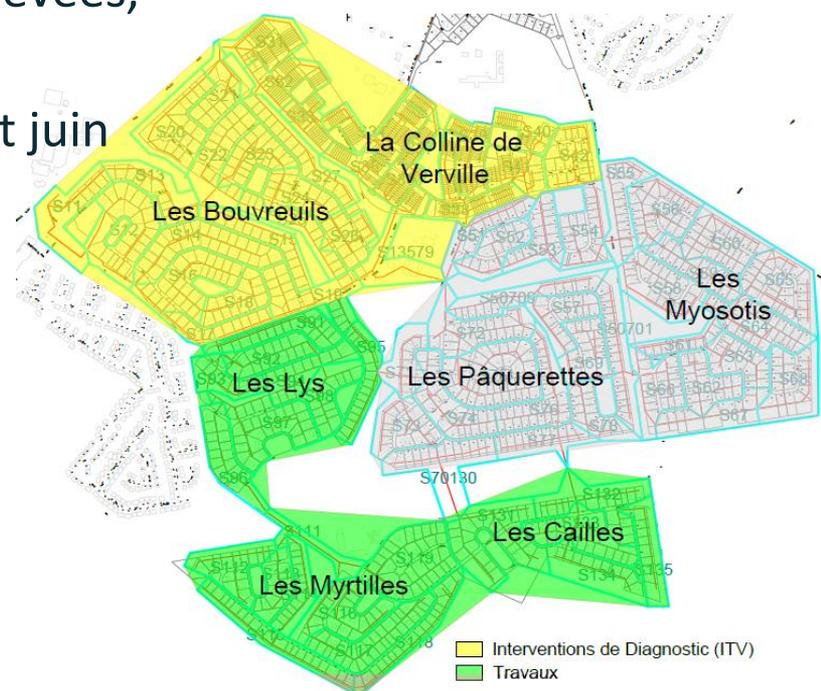


ii. a) Phase 1 : Les Myrtilles, Les Cailles et les Lys (travaux 2015)



Calendrier prévisionnel : phase 1

- **MS01**
 - travaux en cours
 - essais de réception (assainissement) programmés fin juin
 - Semis cet été
 - Plantations début novembre
- **MS02 à MS05**
 - ITV entreprises quasiment achevées,
 - Visites parcellaires en cours,
 - Début des travaux prévu début juin
 - Fin des travaux à l'automne
 - Plantations en novembre

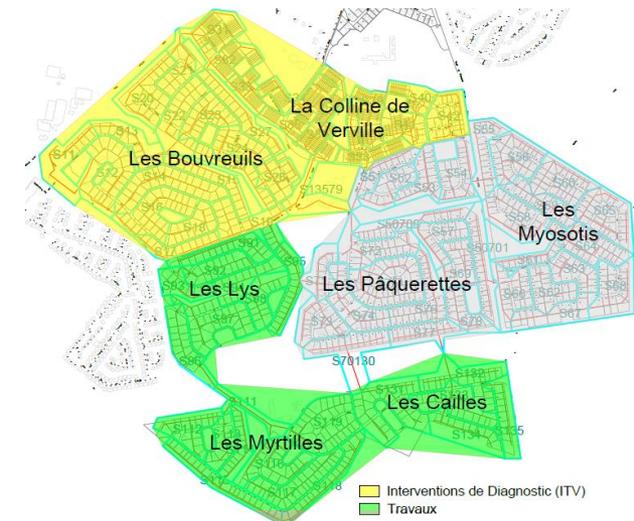


ii. b) Phase 2 : Les Bouvreuils et La Colline de Verville (travaux 2016)



Calendrier prévisionnel : phase 2

- **ITV de diagnostic (SNAVEB)**
 - en cours, fin prévue à l'automne
- **Etudes et rédaction des marchés de travaux (BPR France)**
 - en cours, fin prévue mi-automne
- **Réunion publique phase 2**
 - début 2016
- **Référé préventif (SIARCE et son avocat (préparation)-
experts du TA (exécution))**
 - requête TA en préparation,
 - date visée : début 2016

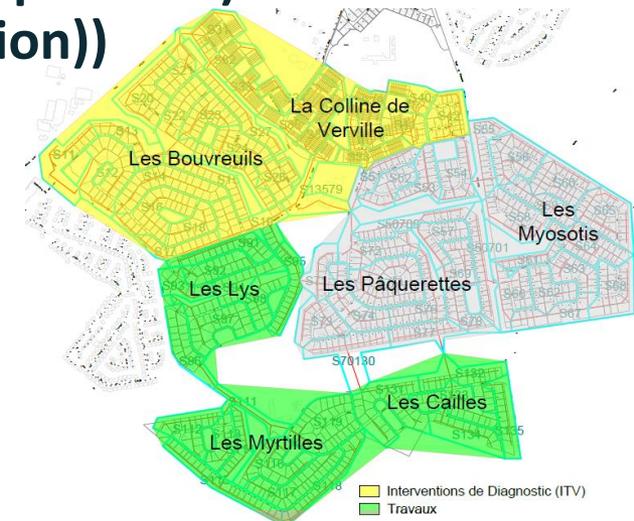


ii. b) Phase 3 : Les Pâquerettes et Les Myosotis (travaux 2017)



Calendrier prévisionnel : phase 3

- **Mise en conformité des boîtes de branchements (riverains)**
 - Date limite : Janvier 2016
- **ITV de diagnostic (SNAVEB)**
 - 1^{er} semestre 2016
- **Etudes et rédaction des marchés de travaux (BPR France)**
 - De janvier à l'automne 2016
- **Réunion publique phase 3**
 - début 2017
- **Référé préventif (SIARCE et son avocat (préparation)- experts du TA (exécution))**
 - date visée : début 2017



Synthèse phases 2 et 3

Légende

Mises en conformité

ITV

Travaux

	Etudes	Phase 2	Phase 3	Dates limites de réception des boîtes de branchements
2015	Diagnostic et rédaction marchés phase 2	ITV	Mises en conformité	--- mars 2015
	Analyse offres			
2016	Diagnostic et rédaction marchés phase 3	Réunion publique	ITV	--- janvier 2016
		Référé préventif		
	Analyse offres			
2017			Réunion publique	
			Référé préventif	

2. Conformité des boîtes de branchement



Conformité des boîtes de branchement

- Au 21/05/15
 - 15 non conformités en phase 1
 - 127 non conformités en phase 2
 - 179 non conformités en phase 3

AFUL*	Nombre parcelles	Dont conformes	Conformités à faire	Taux de conformité
Les Cailles	82	81	1	98,78%
Les Myrtilles	172	165	7	95,93%
Les Lys	136	129	7	94,85%
Les Bouvreuils	284	252	32	88,73%
La Colline de Verville	407	312	95	76,66%
Les Pâquerettes	196	136	60	69,39%
Les Myosotis	364	245	119	67,31%
TOTAL	1641	1320	321	
Moyenne				84,52%

* les secteurs sur plusieurs AFULs sont répartis entre ces AFULs

Conformité des boîtes de branchement

- **Rappel : si un branchement est non conforme**
 - exclu de l'opération (non réhabilité)
 - doublement redevance assainissement
- **Présence des entreprises**
 - sollicitation possible en direct riverains/entreprises
 - mise en conformité simplifiée
 - travaux qualitatifs
- **Phase 1**
 - date limite passée, plus que quelques semaines
- **Phase 2**
 - ITV de diag en cours (rendues compliquées lors de absences de boîtes),
 - Date limite passée depuis 2 mois,
 - Courrier de relance envoyé en avril par le SIARCE
- **Phase 3**
 - date limite : janvier 2016

2. Points divers



Réaménagement paysager

- **Garantie de reprise**
 - Pas de garantie de reprise sur parcelles privées
 - Garantie de reprise sur espaces AFUL et mairie
- **Condition d'abattage et de replantation des arbres**

Doctrine générale :

- Abattage d'arbre si racines dans réseau ou besoin d'un accès.
Remplacement par :
 - Soit un arbre de moyen développement si l'espace disponible le permet, en respectant les contraintes suivantes :
 - 2 m par rapport à la limite séparative,
 - 3 m minimum par rapport à la façade de bâtiments,
 - 4 m minimum par rapport au tracé du réseau eaux usées,
 - 5 m minimum par rapport à un arbre déjà existant.
 - Soit par 3 arbustes,
 - Soit par 10 m² de vivaces
- Dans les faits : adaptation au cas par cas

- **Condition de replantation des haies :**

Nature des réaménagements

- Replantées en lieu et place avec des haies de :
 - 60/80 cm ou
 - 150/175 cm (moins bonne reprise)

Saison des plantations

- Au choix du riverain :
 - Directement après les travaux (en été), moins bonne reprise
 - À la saison adaptée pour une bonne chance de reprise (début Novembre)



Amiante-ciment laissé en terre : 2 raisons

- **Dévoisement de canalisation (branchement principalement)**
 - Pour améliorer la géométrie du réseau,
 - Maisons Orville : pour dédoubler les branchements,
 - Pour préserver des éléments en surface.
- **Eclatement (uniquement collecteur)**
 - Pour lisser les défauts de profil sans ouvrir de tranchée.

➤ **Mémoire de l'emplacement**

- Repérage géomètre sur plan de récolement,
- Pourra ainsi figurer dans les DICT obligatoires pour tous travaux,
- Plan fourni aux AFULs en fin de chantier,



Merci de votre attention